ENSEIGNANTS DE TAMAZIGHT À BOUIRA

Les éternels oubliés

Les problèmes du secteur de l'éducation n'en finissent pas. Pas un jour ne passe sans que des enseignants ou autres travailleurs du secteur se présentent pour dénoncer une anomalie.

Les derniers à se lamenter sont les enseignants contractuels de tamazight. En janvier dernier et après des années de lutte pour leur réintégration au niveau de la wilaya de Bouira, ils ont enfin eu gain de cause auprès du ministère qui a accepté de les intégrer.

Ce fut l'euphorie. Seulement voilà, comme dans notre pays rien ne se fait d'une manière normale, il s'est trouvé que parmi ces 31 enseignants seuls 20 d'entre eux furent intégrés.

Personne parmi les responsables au niveau de la DE de Bouira n'a pu fournir aux 11 autres les raisons de cet oubli. Depuis, ils ne cessent de frapper à toutes les portes, surtout celle du ministère de l'Education nationale.

Tous les responsables qui les ont reçus leur ont promis la prise en charge de leur cas et leur intégration prochaine mais les pauvres enseignants, qui sont toujours sur poste, attendent toujours.

Outre ces enseignants contractuels de tamazight, des PCEF qui enseignaient dans les lycées, depuis 10 ans pour certains, réclament, à la lumière de la loi du 28 mars dernier qui avait permis l'intégration de tous les contractuels en poste, leur permanisation au niveau des lycées où ils exercent. Ils appuient leur requête par le fait qu'après des années, l'expérience qu'ils ont acquise en tant qu'enseignants au lycée dans leur spécialité et avec le diplôme, licence ou DES qu'ils détiennent, ainsi que la compétence qu'ils ont, se voient aptes à être intégrés dans ces postes et avec un salaire de professeur de lycée.

Aussi, viennent-ils de saisir officiellement le ministre de l'Education nationale afin de prendre en charge leur cas et leur permettre de poursuivre leur aventure.

Une aventure fabuleuse qui a commencé pour eux avec une décision d'affectation d'office prise par la direction de l'éducation pour nécessité de service en les envoyant dans des zones isolées, mais qui, au final, s'est avérée fort enrichissante pour eux.

Ils espèrent que leur dévouement pour la profession ne soit pas vain.

Y. Y.

FOIRE DE LA FRAISE À TIPASA

L'Algérie grand importateur de plants

La chambre d'agriculture de la wilaya de Tipasa a organisé, le 26 avril dernier, la 3e édition de la traditionnelle foire de la fraise.

Onze concurrents ont pris part au concours de la meilleure variété de fraise, comme la toudla, nayed, festival, vantana, viva, amiga, tortuna, ciba et carmela.

Le secrétaire général de la chambre d'agriculture, M. Benzehra Abdelmoumen, a précisé lors de son allocution d'ouverture que «255 ha de terre ont été réservés à la culture de la fraise, essentiellement dans les localités de Douaouda, Fouka, Koléa, Chaïba, Bou-Ismail et Nador». Il indiquera que «le rendement moyen sous serre de la fraise est de 300 quintaux à l'hectare et que cette culture nécessite une main-d'œuvre importante.

A ce titre, il rappelera que cette culture exige une occupation intensive, soit 194 jours. Selon M. Benhamadi, ingénieur agronome et président de la filière plasticulture, «l'Algérie reste un grand importateur de plants de fraise dont le prix avoisine les 15 à 20 euros le plant. Si notre pays développe la culture in vitro, à l'instar d'autres pays, notamment l'Egypte, le prix du plant serait divisé par deux, voire plus».

Plusieurs fournisseurs d'intrants agricoles et de produits phytosanitaires tentent de sensibiliser les cultivateurs sur l'importance d'une lutte raisonnée contre les ravageurs, comme la teigne de la pomme de terre, la mineuse de la tomate et du poivron, des thrips qui sont de redoutables parasites de la fraise, du melon, de la pastèque et de la vigne.

Plusieurs methodes de lutte sont préconisées par les experts agricoles. A l'issue de la cérémonie de dégustation organisée par les entreprises concurrentes productrices de fraises, des participants ont été recompensés à l'instar de l'entreprise Hadjouti de Attatba, de l'EAC 26 de Cherchell et de cinq entreprises agricoles de Bou- Ismail.

Il convient de noter que les entreprises agricoles de Hadjout, de Merad, de Sidi-Amar et de Douaouda avaient, quant à elles, presenté des variétés de fraises très appréciées pour leur goût, leur couleur et leur poids exceptionnel.

Larbi Houari

UNIVERSITÉ DE GUELMA

Riche débat sur l'optimisation des systèmes d'information

Les experts de l'informatique déclarent que l'optimisation des systèmes d'information consiste à mettre en œuvre un processus d'information rigoureux et de qualité, qui répond aux besoins en information de ses utilisateurs, et adapté aux environnements actuels qui sont, souvent, contraignants. Selon eux, «c'est un système efficace et amélioré qui répond également aux exigences et préoccupations actuelles».

L'optimisation des systèmes d'information constitue donc un nouveau défi à relever pour les universitaires spécialistes de la question.

C'est dans cette optique que la faculté des mathématiques, informatique et sciences de la matière de l'université du 8-Mai-1945 de Guelma a organisé la 8e édition du Colloque international sur l'optimisation et les systèmes d'information (Cosi). Cette manifestation scientifique qui se tient du 24 au 28 avril fait suite à une série d'éditions abritées successivement par les universités de Tizi-Ouzou (2004) , Béjaïa (2005), Alger (2006), Oran (2007), Tizi-Ouzou (2008), Annaba (2009) et Ouargla (2010). Ce colloque, qui selon les organisateurs «se veut un lieu convivial de rencontres, de discussions et d'échanges, entre chercheurs du sud et du nord», a permis aux différents intervenants de débattre sur diverses questions, notamment, base de données, fouille de données, systèmes d'information et applications dédiées, algorithmique discrète. Rappelons que cette manifestation scientifique a regroupé plus d'une centaine de chercheurs venus de pays divers (Algérie, Canada, France et Tunisie).

Noureddine Guergour

DEUX ANS APRÈS LA FERMETURE DE LA PETITE ÉCOLE À SKIKDA

L'association des parents d'élèves réagit

L'association des parents d'élèves du groupement scolaire Legrel-Amar (la petite école) dénonce le retard dans les travaux de rénovation de la bâtisse. Elle a choisi le 16 avril, journée du savoir, pour le faire. Dans un communiqué dont nous détenons une copie, il est demandé aux autorités compétentes de faire en sorte que l'école puisse ouvrir ses portes lors de la rentrée scolaire 2011/2012.

En effet, depuis la rentrée scolaire 2009/2010, 236 élèves constituant 8 groupes qui y suivaient leur cursus scolaire ont été transférés, faute d'achèvement des travaux dans les délais requis, et ce, pour plusieurs considérations, vers le groupement scolaire El-Ghazali. L'école devait être réceptionnée en octobre 2009. L'arrêt du chantier a été consécutif à une altercation entre l'entrepreneur et le chef de daïra de Skikda. La justice en aurait même été saisie. Deux ans après, on est au même point. Et ce sont, encore une fois, les enfants qui sont pénalisés.

Zaïd Zoheir

Publicité

INFINITY TRAVEL

vous propose des séjours en

Espagne

A partir de 170 000 DA

Hôtel Marquinista 3* + billet + visa + transfert

Corée du Sud

A partir de 150 000 DA

Hôtel 5* + visa + transfert

Angleterre

A partir de 450 000 DA

Voyage linguistique (visa + hébergement + cours)

Tunisie

*SUPER PROMO 25 000 DA LA SEMAINE EN HÔTEL 4**

/Maroc/Turquie/Egypte/ Thaïlande

Adresse : 73, rue Mohamed Zakal Sidi-M'hamed, Alger

(200 m de haut de la salle Harcha)

Tél. : 021.27.11.03

Mobile : 0559445182/0771221857/05 52338867

R123687/B1

Publicité

RENOUVELLEMENT DE BUREAU

Conformément à la loi 31/90 du 04.12.1990 relative aux associations, il a été procédé au renouvellement du bureau de l'association religieuse de la Mosquée du village Aït Salah, Cne et daïra de Bouzeguène.

Agréée sous le n°160 du 07 avril 2011. Est élu :

Président : Hamouchas Rabah

R117461/B13

Publicité

MM. les travailleurs du complexe matières plastiques (CP1K), Skikda

LETTRE OUVERTE À SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Nous, employés du CP1K, relevant de l'ENIP, au sein de la plateforme pétrochimique de Skikda, dénonçons les disparités et les subjectivités concernant notre absorption par la société-mère Sonatrach et la non-application de la bonification ministérielle de 25%. Les maints recours ont été épuisés, il ne nous reste que Votre Excellence pour résoudre notre problème. Ou nos problèmes. Soucieux du respect de la voie hiérarchique, nous avons alerté aussi bien le vice-président Aval, le président-directeur général de la Sonatrach que le ministre de l'Energie et des Mines. Trois délégations nous ont honorés par une visite sur place. Toutes ont été unanimes à reconnaître le bien-fondé de nos revendications, du moins ne pas les rejeter. Tout ce beau monde n'a pas, jusqu'à nous mettons sous presse, daigné y répondre favorablement. Le pire, c'est que de fortes pressions et représailles se sont abattues sur nous (six d'entre nous ont été poursuivis par la justice, arbitrairement, ils ont été désignés comme incitateurs aux troubles). L'union de wilaya de l'UGTA n'est pas étrangère à ce que nous subissons. Et comment ! Nous qui avons pu pacifiquement dissoudre la section syndicale de l'entreprise, son bras droit. Comment expliquer aussi le fait, symptomatique, que le directeur du CP1K a été obligé de sortir en congé ? En quoi consistent nos revendications ? En deux points essentiels :

Le premier. Le «conflit» au sujet de la date de la fusion-absorption de l'ENIP par Sonatrach et, partant, celle du versement de notre revalorisation salariale. Si on prend l'exemple de Naftec, celle-ci a vu son absorption à partir de juin 2009, alors que celle de la nôtre n'a été effective qu'à partir du 1er janvier 2011. Deux poids, deux mesures. Pourtant, l'ex-P-Dg de l'ENIP, Noureddine Gordache, nous a informé comme suit : le conseil d'administration de la Sonatrach, réuni le 3 novembre 2009, a adopté la résolution portant fusion-absorption de l'ENIP Spa par la société-mère Sonatrach et sa transformation en division pétrochimie relevant de l'activité Aval à compter du 1er janvier 2010. Outre cela, une correspondance a été adressée à Monsieur le vice-président Aval par le même ex-P-DG le 28/03/2010, référencée n°=54/DG/10, qui a pour objet : dossier raccordement intitulé ENIP à ceux de SH, et dans laquelle est mentionné que la validation finale de l'ensemble du dossier a été faite par le comité de pilotage de la société au cours de sa dernière séance de travail, le 11/03/2010, et la création sur paye Sonatrach des effectifs ENIP pourrait intervenir en mai/juin 2010, soit un mois avant la signature de l'acte de fusion/absorption.

Le deuxième. La bonification de 25% du ministre de l'Energie et des Mines de juillet 2007, accordée à Sonatrach et à ses filiales à 100% (ENIP, NAFTEC, ENGTP, ENTP, ENSP…). Il faut que vous sachiez, Monsieur le Président, que tous les travailleurs des filiales en ont bénéficié, sauf ceux de l'ENIP. No comment ! A relever aussi que nous attendons, entre autres, l'application des décisions du procès-verbal de la réunion de novembre 2009 relative au glissement de deux catégories pour l'ensemble des agents en activité au moment où les cadres ont déjà bénéficié de cette mesure. Les agents de maîtrise et d'exécution, contrairement au personnel d'encadrement, ont été épargnés. C'est ce qu'on appelle des augmentations partielles.

En dépit de tous ces problèmes, nous avons, sur demande conditionnée du wali de satisfaire nos doléances, de rejoindre nos postes de travail. Chose que nous avons faite pour la pérennité de notre entreprise et l'essor de notre économie nationale. L'Algérie d'El Izza Ouel Karama est dans nos cœurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus distinguées.

Ci-joint les signataires